



JEUNES SAPEURS-POMPIERS



JEUNES SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

PRÉAMBULE

Les Animateurs JSP sont les indispensables maillons grâce auxquels plus de 28 000 Jeunes sapeurs-pompiers sont formés.

Passionnés par leur activité de sapeur-pompier, les animateurs s'impliquent auprès des jeunes pour assurer la relève.

La Charte nationale des Animateurs JSP a pour objet de rappeler les valeurs et les devoirs des Animateurs JSP.

En tant qu'Animateur JSP,

je m'engage à adhérer au projet éducatif et pédagogique de la formation des Jeunes sapeurs-pompiers en portant haut les valeurs humaines et morales suivantes :

01

Responsabilité

- Je m'engage pour la réussite des Jeunes sapeurs-pompiers.
- Je respecte et fais respecter la réglementation en vigueur.
- Je garantis l'intégrité physique et morale des Jeunes Sapeurs-Pompiers.
- Je rends compte aux responsables : responsable de section, UDSP et/ou ADJSP, SDIS.
- J'aide les Jeunes sapeurs-pompiers à intégrer et à respecter les règles de savoir vivre en collectivité.
- Je veille au respect des droits et devoirs des JSP, de leur vie privée et de leur intégrité.

02

Tenue et comportement

- Je m'engage à être ponctuel.
- Je suis le garant de l'image positive portée par les sapeurs-pompiers (avoir une tenue vestimentaire, un comportement et un langage corrects, décents et adaptés aux activités).
- Je montre l'exemple et j'assure la prévention auprès des JSP face aux comportements addictifs (tabac, alcool, drogues...)
- Je respecte et je fais respecter les moyens logistiques et pédagogiques mis à disposition (locaux et matériels).

03

Esprit d'équipe et solidarité

- Je valorise le travail en équipe (entraide).
- Je promeus le réseau associatif et ses valeurs.
- Je mutualise les compétences au profit du groupe.
- Je respecte et je fais respecter le travail des autres.

04

Savoir-faire

- Je respecte les procédures pédagogiques établies.
- Je m'investis en mettant en exergue mes compétences professionnelles.
- J'analyse et agis face à une situation singulière et je rends compte.
- Je fais corriger avec bienveillance les erreurs commises par les JSP.

05

Savoir-être

- Je préviens les risques de comportement déviants.
- J'agis avec bienveillance vis à vis des JSP (accompagner, aider, conseiller).
- Je fais preuve d'humilité, de neutralité et d'équité (fille/garçon, ...).
- Je suis respectueux des jeunes, de leur famille et des autorités.
- J'ai un comportement en adéquation avec la fonction d'animateur.
- Je maîtrise la diffusion des informations (médias, supports numériques, ...).

Je soussigné (grade Nom Prénom) _____

_____,
m'engage à respecter la Charte mentionnée ci-dessus.

Le Président de l'union départementale
ou de l'Association départementale de JSP.

Date : | | | | | | | |

Signature :

Date : | | | | | | | |

Signature :